

COMMUNE DE RUSTENHART

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AVRIL 2025

Présents : GERRER Julie, GIUDICI Frédéric, GRAFTIEAUX Hélène, HIRYCZUK Gilles,
KUHN Julien, LANGENBRONN Mickaël, MULLER Jean-Luc
Ont donné procuration : DIDIER Dominique à LANGENBRONN Mickaël
MOUROUGASSIN Valérie à GERRER Julie
Absents excusés : AMBIEHL Régine, GULLY-VOINSON Mathieu

1. Désignation du secrétaire de séance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

DÉSIGNE Oriana KUHN, secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 février 2025

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la séance du 4 février 2025 est :

APPROUVÉ à l'unanimité des membres présents et représentés.

3. Fiscalité directe locale : vote des taux 2025

Le maintien des taux est voté à l'unanimité des membres présents et représentés sur avis de la commission finances.

4. Compte de Gestion 2024

a. Budget commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ADOpte le compte de gestion de l'exercice 2024.

b. Budget Annexe : Lotissements Ecole I et II

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ADOpte le compte de gestion de l'exercice 2024.

5. Compte Administratif 2024

a. Budget commune

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2024.

b. Budget Annexe : Lotissements Ecole I et II

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2024.

6. Affectation du résultat de fonctionnement 2024

a. Budget commune

Vu le Compte Administratif 2024, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2024.

b. Budget Annexe : Lotissements Ecole I et II

Vu le Compte Administratif 2024, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'affectation du résultat de fonctionnement 2024.

7. Budget Primitif 2025

a. Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal approuve le tableau à l'unanimité des membres présents et représentés.

b. Vote du budget de la commune

Le Conseil Municipal, après la présentation des dépenses et recettes par chapitre, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif de l'exercice 2025.

c. Référentiel M57 – Application de la fongibilité des crédits

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés l'application de la fongibilité des crédits.

d. Vote du budget annexe : Lotissements Ecole I et II

Le Conseil Municipal, après la présentation des dépenses et recettes par chapitre, *approuve à l'unanimité des membres présents et représentés* le budget primitif de l'exercice 2025.

8. Subventions 2025

Le Conseil Municipal approuve les subventions pour l'année 2025, *à l'unanimité des membres présents et représentés*.

9. Personnel Communal

a. Taux de promotion pour les avancements de grade

Le Conseil Municipal approuve *à l'unanimité des membres présents et représentés* le taux de promotion pour les avancements de grade.

b. Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires (IHTS)

Le Conseil Municipal approuve *à l'unanimité des membres présents et représentés* l'instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires comme présenté.

c. Approbation de l'accord collectif prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance

Le Conseil Municipal approuve *à l'unanimité des membres présents et représentés* l'accord collectif local relatif à la protection sociale complémentaire Prévoyance.

10. Convention de co-maitrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de voirie et d'eaux pluviales avec la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach

Après avoir pris connaissance des éléments et en avoir délibéré, le conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents et représentés décide* :

- **D'approuver** la convention de co-maitrise d'ouvrage entre le CCARB et la commune.

11. Convention tripartite de répartition des charges d'entretien des RD en agglomération avec la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach et la Collectivité Européenne d'Alsace

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal *à l'unanimité des membres présents et représentés* :

- **Approuve** la convention-type tripartite avec la Communauté de Communes Alsace Rhin-Brisach et la Collectivité Européenne d'Alsace.

12. Marchés publics de fournitures de gaz et d'électricité : adhésion au groupement de commandes réalisé par la communauté de communes Alsace Rhin-Brisach

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents et représentés* :

- **Approuve** l'adhésion de la commune au groupement de commandes.

13. Convention de partenariat du statut « chat libre » avec la SPA

Après avoir pris connaissance des éléments et en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité des membres présents et représentés** :

- **D'approuver** la convention de partenariat entre le CCARB et la commune pour 2025 et 2026.

14. Approbation d'un devis pour la mise en place de luminaires de l'éclairage public de technologie Led au Rheinfelderhof

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents et représentés* :

- **Approuve** la proposition de la société Vialis dite « Solution 2 » ;
- **Approuve** la proposition de la société Vialis dite « Eclairage Public – Rheinfelderhof - Limagrain ».

15. Berger-Levrault : Proposition de migration vers la solution WeMagnus

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, *à l'unanimité des membres présents et représentés* :

- **Approuve** la proposition de contrat de service WeMagnus de berger-levrault.